

Dès le 16 juin : le titre de transport unitaire du Conseil intermunicipal de transport Laurentides offert sur carte à puce

Sainte-Thérèse, le 3 juin 2015 – Le Conseil intermunicipal de transport Laurentides (CITL) est heureux d’annoncer que les usagers de son service de transport collectif pourront, à compter du 16 juin prochain, charger des titres de transport unitaires sur leur carte OPUS ou sur la carte à puce occasionnelle Express-O. Présentement, les usagers souhaitant défrayer le 4,25 \$ requis pour un passage doivent le faire en déposant la monnaie exacte directement dans la boîte de perception de l’autobus.

Les titres de transport unitaires seront mis en vente dans les 25 points de vente du CITL, ainsi que dans les centres de services du territoire et à la billetterie des métros Montmorency et Cartier.

Les usagers pourront donc bénéficier de cette nouvelle option de paiement dès le 16 juin 2015, et ce, sur tout le réseau du CITL, hormis les lignes de taxis collectifs qui possèdent un système de perception différent de celui des autobus.

Pour le CITL, l’implantation de cette mesure s’inscrit dans une volonté d’amélioration continue des services offerts à sa clientèle et facilite l’accès des usagers à son réseau de transport collectif.

À propos du CITL

Né du regroupement, en 2004, d’organisations exerçant les mêmes activités sur la Couronne Nord de Montréal, le Conseil intermunicipal de transport Laurentides (CITL) offre des services de transport en commun régulier et adapté, par autobus et par taxi collectif, aux citoyens des quatorze municipalités membres. Le CITL a pour mission de contribuer au développement économique, à la consolidation de milieux de vie de qualité ainsi qu’à l’adoption de modes de vie respectueux de l’environnement par une offre de service de transport collectif adaptée aux besoins des citoyens et établie dans le respect des ressources financières disponibles. Le réseau du CITL dessert aujourd’hui une population de 372 000 personnes sur un territoire deux fois plus vaste que l’île de Montréal.

-30-

Source : Conseil intermunicipal de transport Laurentides
Marie-Michelle Crevier
Adjointe aux communications
450 430-3011 poste 246
514 808-8521